

15^{ème} jour de confinement

La Rochelle : point de situation quotidien COVID19 pour la Ville, la Communauté d'Agglomération et le CCAS mardi 31 mars 2020

Dans le cadre de la lutte nationale contre la propagation du COVID19, la Ville, la Communauté d'Agglomération et le CCAS de La Rochelle prennent toutes les dispositions nécessaires pour faire appliquer les mesures gouvernementales, protéger les agents des services publics qui poursuivent leurs missions essentielles, s'assurer de la sécurité des habitants, les plus exposés et les plus démunis en particulier. Un dispositif spécial est également mis en œuvre pour accompagner les acteurs économiques.

Un point quotidien est envoyé à la presse du lundi au samedi. Les informations sont relayées sur les sites internet et réseaux sociaux des collectivités.

Jean-François Fontaine, Maire de La Rochelle, Président de la Communauté d'Agglomération, souhaite rappeler que la Crie de La Rochelle est encore une des rares en France qui fonctionne toujours pleinement, du lundi au vendredi. Elle est alimentée chaque jour par la flotte côtière, notamment en seiche dont c'est la pleine saison. Un navire hauturier rochelais débarque également du poisson tous les jeudis, de toutes variétés. La cellule commerciale du port œuvre au quotidien pour alimenter la criée en merlu et en cabillaud. Compte tenu du ralentissement des autres ports de pêche français, celui de La Rochelle accueille aussi des bateaux qui débarquent habituellement dans d'autres ports.

Les mareyeurs sont mobilisés et assurent la distribution de produits frais au-delà même du territoire et des points de distribution habituels. Ils se sont adaptés à des demandes nouvelles, comme la transformation des poissons ou le conditionnement sous film.

Aussi Jean-François Fontaine salue le travail des salariés du Port de pêche, les pêcheurs et les mareyeurs qui continuent d'assurer leur travail, dans des conditions de respect des règles de sécurité sanitaire qui le rendent complexe.

Grâce à la continuité de son activité, le Port de pêche de La Rochelle alimente les étals des poissonniers en poisson frais rochelais. C'est pourquoi Jean-François Fontaine invite les habitants à soutenir aussi cette filière en se fournissant auprès des poissonniers, notamment sur les marchés.

Concernant les marchés, à La Rochelle ils se déroulent mercredi et samedi au marché central, jeudi à Port-Neuf et dimanche à La Pallice. Les coordonnées des commerçants du marché central ont été collectées et seront relayées sur les supports de communication de la Ville de La Rochelle pour inciter les personnes à passer commande en avance et fluidifier les files d'attente. Les marchés sont également ouverts mardi à Saint-Xandre, vendredi à Marsilly, ainsi que mardi, vendredi et dimanche à Châtelailon-Plage. A Clavette un commerce de fruits et légumes la semaine et de vente d'huîtres le weekend est autorisé à côté de la boulangerie.

Enfin Jean-François Fontaine remercie chaleureusement le groupe Makers Rochelais & Réthais contre le COVID 19 qui a fourni des visières de surprotection au personnel des EPADH rochelais. Il comprend aujourd'hui 50 rochelais et réthais qui possèdent une imprimante 3D et qui fabriquent bénévolement et gratuitement des visières de surprotection. Une cagnotte a été ouverte sur leetchi.com pour les aider à se fournir en matériel (feuilles plastiques, élastiques, attaches parisiennes...). L'argent sera utilisé uniquement pour la fabrication des protections. www.leetchi.com/c/makers-rochelais-rethais-contre-le-covid-19. Toutes les informations pour les suivre sont sur le groupe facebook Makers Rochelais & Réthais contre le COVID 19.

Rappel des contacts

Le numéro vert national gratuit pour toutes questions non-médicales : 0800 130 000

Site du gouvernement : www.gouvernement.fr

Centre Communal d'Action Sociale : 05 46 35 21 00 tous les jours de 9h à 17h pour les plus démunis ou www.ccas-larochelle.fr

Inscription Liste canicule Ville de La Rochelle : 05 46 51 51 42

Entreprises : Communauté d'Agglomération au 05 46 30 34 81

Capitainerie 24h/24, 7j/7 au 05 46 44 41 20 ou capitainerie@portlarochelle.com

Transport Yélo : www.yelo.fr et 0 810 17 18 17 pour le Transport à la demande (TAD)

Accueil des enfants des personnels de santé Scolarisation :

Education Nationale : **05 16 52 68 09** comme suit :

- Lavoisier pour les élèves de Lavoisier, Condorcet et Barthélémy Profit ;
- Raymond Boucher pour ceux de Raymond Boucher et Bongraine ;
- Paul Doumer pour ceux d'Arcère, Massiou, Reaumur, Rey, Valin ;
- Simone Veil pour ceux de Simone Veil, Bernard Palissy, Beauregard ;
- Laleu pour ceux de Laleu et Claude Nicolas ;
- Berthelot pour ceux de Berthelot, Descartes, Pierre Loti, La Genette, Louis Guillet, Grandes Varennes, Jean Bart.

Crèche des Bois des Protestant : inscriptions préalable obligatoire à l'Espace famille 05 46 51 14 87

Accueil périscolaire du lundi au vendredi de 7h à 8h35 et de 16h30 à 19h, Espace famille 05 46 51 14 87

Centre de loisirs du Prieuré ouvert le mercredi à l'Ecole Simone Veil, Espace famille 05 46 51 14 87

Anne Michon – 06 17 01 43 72 / 05 46 30 34 56

RESPONSABLE DES RELATIONS MEDIAS

Communauté d'Agglomération et Ville de La Rochelle

anne.michon@agglo-larochelle.fr / [Facebook Anne Michon](#)